



## Revenu de solidarité active

### Fiche

**Destinataires:** personnes âgées d'au moins 25 ans, ou assumant la charge d'un enfant né ou à naître ; jeunes de moins de 25 ans ayant travaillé au moins deux années au cours des trois dernières années (RSA jeunes) ; parent isolé assumant la charge d'un ou de plusieurs enfants et femme enceinte isolée (RSA majoré).

**Critères d'attribution:** ressources du foyer (excepté une partie des aides au logement et certaines prestations familiales) inférieures au seuil défini.

Le RSA est valable sur l'ensemble du territoire métropolitain et dans les départements et collectivités d'outre-mer (à l'exception de la Polynésie française, la Nouvelle Calédonie et Wallis-et-Futuna où il n'est pas applicable). Il existe des règles spécifiques pour Mayotte.

**Montant des aides:** allocation différentielle ~~qui complète~~ complétant les ressources initiales du foyer pour qu'elles atteignent le seuil d'un revenu garanti (dont le barème varie selon la composition du foyer). Au 1er avril 2020, ce seuil était de :

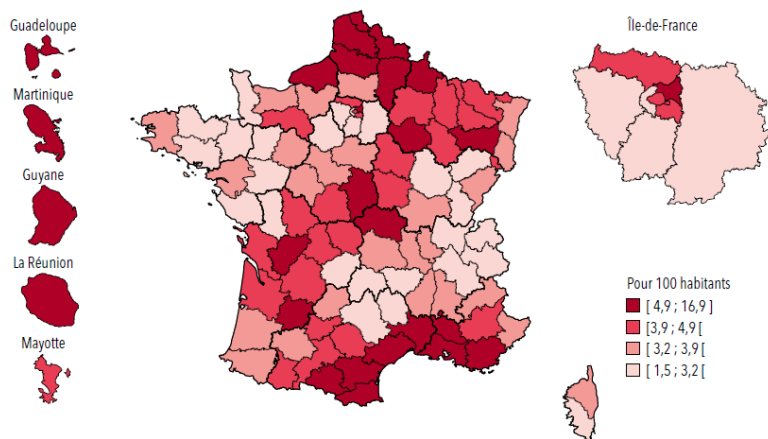
- 💧 564,78 euros pour une personne seule et sans enfants ;
- 💧 847,17 euros pour un couple sans enfant ;
- 💧 966,99 euros pour une personne isolée avec un enfant.

Revalorisation annuelle selon l'inflation.

**Population touchée:** fin juin 2020, 2,02 millions de foyers, soit 4,05 millions de personnes (6 % de la population nationale), pour un budget total de plus de 12,2 milliards d'euros durant l'année 2020. Taux de non recours au RSA socle évalué à 36% en 2011 par la DARES. Les données sur le nombre de bénéficiaires par EPCI ou communes sont [en accès libre](#).

**Organismes gestionnaires:** barèmes fixés au niveau national par décret. Financement assuré par les conseils départementaux (excepté à Mayotte, en Guyane et à La Réunion où l'État a repris la charge du financement). Versements par les caisses d'allocations familiales (CAF) et la Mutualité sociale agricole (MSA).

### CARTE Part d'allocataire du RSA, fin 2018, parmi la population âgée de 15 à 69 ans



**Note** > En France, on compte en moyenne 4,2 allocataires du RSA pour 100 habitants âgés de 15 à 69 ans.

**Champ** > France.

**Sources** > CNAF ; MSA ; Insee, population estimée au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

## FOCUS

### RSA et politique sociale de l'eau

Les bénéficiaires du RSA peuvent être la cible des mesures en faveur de l'accès à l'eau, comme à Dijon dans le cadre de l'opération « [Bien vivre dans son logement](#) », menée entre 2016 et 2020. Un partenariat entre Suez Eau France, Dijon Métropole et l'association PIMMS a permis de mettre en œuvre un programme de réduction des consommations d'eau et d'électricité. Lors d'une visite à domicile par un médiateur social, un bilan de consommation était réalisé, accompagné d'une sensibilisation aux bons gestes et de la distribution d'un éco-kit. Le public cible était ~~les~~ [constitué des](#) bénéficiaires de minima sociaux (RSA, allocation adulte handicapé, minimum vieillesse). Cette action a permis à **3 713 foyers** dijonnais d'économiser en moyenne 176 € d'eau (soit 39m<sup>3</sup>) et 21 € d'électricité par an.

#### Ressources et références :

- ◆ [DREES, Fiche 23 – le Revenu de Solidarité Active, Minima sociaux et prestations sociales. Ménages aux revenus modestes et redistribution – édition 2020, sous la direction de Pierre-Yves Cabannes et Lucile Richet-](#)

[Mastain](#)

- ◆ [CNAF, Rapport d'activités de la branche famille, 2019](#)
- ◆ [Informations générales sur le RSA sur le site du ministère des solidarités et de la santé](#)
- ◆ [Cafdata, données statistiques sur les bénéficiaires du RSA par communes et EPCI](#)